Ville de Sarrians

TEAM SARRIANNAIS

8ème Rallye de Sarrians

27 et 28 Octobre 2012

france bleu vaucluse

FÉDÉRATION FRANÇAISE FFSA DU SPORT AUTOMOBILE

Département de VAUCLUSE

COMITE REGIONAL SPORT AUTOMOBILE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

VEO Location de véhicules

www.veolocation.com

http://point.bernard.free.fr

tonton bernard photo

8° Rallye Régional de Sarrians

27 et 28 Octobre 2012

Association Sportive Automobile Méditerranée
33 Route de Montfavet .84000 AVIGNON
Tel: 04 90 89 71 75 – 06 34 30 79 33 – Fax : 04.13.33.46.67

REGLEMENT PARTICULIER

Les engagements sont à renvoyer à:

RUBINO PAUL
Rallye de Sarrians
391 Chemin d'Empaulet - 84810 Aubignan
Tel : 06 70 31 81 19 HR
Email:teamsarriannais@sfr.fr

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	LUNDI 24 SEPTEMBRE 2012
Ouverture des engagements :	Dés parution du règlement
Clôture des engagements :	LUNDI 15 OCTOBRE 2012 Minuit
Parution et distribution du Road book	: Samedi 13 octobre Bar restaurant « Le Pressoir » de 8h à 17h à Sarrians Vendredi 26 octobre Bar restaurant « Le Pressoir » de 8h à 17h à Sarrians
Dates et heures des reconnaissances :	Samedi 13 octobre et Vendredi 26 Octobre de 8h à 19h
Vérifications administratives :	Samedi 27 octobre 2012 de 7h00 à 11h00 à la salle des fêtes à Sarrians
Vérifications techniques :	Samedi 27 octobre 2012 de 7h15 à 11h15 à la salle des fêtes à Sarrians
Affichage Officiel :	Au PC du rallye, Espace Regain à Sarrians
1ère réunion des Commissaires Sportifs :	Samedi 27 octobre 2012 à 10h15 au PC du rallye Espace Regain à Sarrians
Publication des équipages admis au départ :	Samedi 27 octobre 2012 à 12h45 au PC du rallye
Publication de l'ordre des départs 1° Etape :	Samedi 27 octobre 2012 à 12h45 au PC du rallye
Départ de la 1° Etape :	Samedi 27 octobre 2012 à 14h00 Bd Aubanel
Arrivée de la 1° Etape : Publication des résultats partiels et de l'ordre de départ de la 2° Etape	Samedi 27 octobre 2012 à 15h54 Bd Aubanel 30mn après l'heure d'entrée du dernier concurrent Au PC du rallye
Départ de la 2° Etape :	Dimanche 28 octobre 2012 à 9h00 Bd Aubanel
Arrivée de la 2° Etape :	Dimanche 28 octobre 2012 à 14h03 Bd Aubanel

Vérifications finales : Dimanche 28 octobre 2012 dés l'arrivée du rallye
Garage DFR – 301 Av. Agricol Perdiguier à Sarrians

Publication des résultats du rallye : Au PC du rallye 30 mn après l'entrée en parc fermé du du dernier concurrent

Remise des prix Dimanche 30 octobre 2012 18h00
Salle des fêtes - Sarrians

Dans la mesure ou le commencement de la remise des prix à lieu à l'heure prévue, les équipages classés qui n'y participeraient pas au complet perdront le bénéfice de leur prix.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler cette épreuve si le nombre d'engagés est inférieur à 60 au jour de la clôture des engagements.

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Méditerranée organise les 27 et 28 octobre 2012 une épreuve automobile régionale dénommée **8° Rallye de Sarrians** en qualité d'organisateur administratif.

Conformément à la réglementation générale des rallyes FFSA, le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA numéro R 381 en date du 04 septembre 2012 et du Comité Régional du Sport Automobile sous le permis d'organisation n° 65 en date du 20 août 2012

Comité d'Organisation

CO Présidents : Thierry BRILLARD, Président de l' ASA Méditerranée
Paul RUBINO, Président du Team Sarriannais
Membres : Brigitte Boyer – Guylaine Rousset – Bruno Chastel – Benjamin Chastel – Sandra Rubino - Jacky Leroy – Cendrine Ruel – Mathilde Peyron
Secrétariat du Rallye : Rubino Paul - 391 chemin d'Empaulet - 84810 Aubignan
Téléphone : 06 70 31 81 19 H.R
Fax : 04 90 36 37 10 Email:teamsarriannais@sfr.fr

Organisateur technique

Nom : TEAM SARRIANNAIS Chez Mme Brigitte Boyer
59 Impasse des Acacias, 84260 Sarrians

1.1P. OFFICIELS

Président du collège :	Norbert Biagioni	licence n° :	25075
Membres :	Marilyn Ducarteron	licence n° :	6840
	Paul Mege	licence n° :	2727
Directeur de Course :	Jacque Lafont	licence n° :	12360
Directeur de Course Adjoint :	Yannick Bardin	licence n° :	46622
	Marc Ducarteron	licence n° :	9003
	Manuela Prades	licence n° :	34242
Directeur de course adjoint délégué aux vérifications administratives			
	Clair Schmitt	licence n° :	9199
Directeur de course délégué à la voiture tricolore			
	Clair Schmitt	licence n° :	9199
Directeur de course délégué aux épreuves spéciales			
	Catherine Champomier	licence n° :	8654
	Robert Gali	licence n° :	9208
	Jean Pierre Bertos	licence n° :	3535
Médecin Chef :	ASSM 30		
Commissaire Technique responsable :			
	Lismon Lambert	licence n° :	3582
Commissaires Techniques :	Cristophe Bouillet	licence n° :	10859

Bernard Bouverat	licence n° :	6954
Robert Corbet	licence n° :	6850
David Hiely	licence n° :	33408
Yvon Journaux	licence n° :	19237
Patrick Vieux	licence n° :	113719
Nicolas Jacquet	licence n° :	196544

Représentant comité FFSA : licence n° :

Chargés des relations avec les concurrents (CS) :

Sylvie Schmitt	licence n° :	36488
Robert Hein	licence n° :	1791

Responsable du classement informatique :
TOP RALLYE

Responsable des commissaires : et délégués

A.S.A Méditérrannée		
RUBINO Paul	licence n° :	118002
Mathilde Peyron	licence n° :	187873

Juge de faits :

Bruno Chastel	licence n° :	38379
Jacky Leroy	licence n° :	1963
Ruel Sandrine	licence n° :	188799
Thierry Brillard	licence n° :	2756
Benjamin Chastel	licence n° :	176618
Sandra Rubino	licence n° :	180996

1.2P. ELIGIBILITE

Le 8° Rallye Régional de Sarrians compte pour :

- la Coupe de France des Rallyes 2013 coefficient 2
- le Championnat des Rallyes du Comité Régional du Sport Automobile Provence Alpes Côte d'Azur.

1.3P. VERIFICATIONS

Par convocation individuelle par courrier ou par mail

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le : Samedi 27 octobre 2012 de 7h00 à 11h00 salle des fêtes à Sarrians, tout retard pourra être sanctionné.
La présentation des licences est exigée aux vérifications ainsi qu'à toute demande d'un officiel pendant l'épreuve

Les vérifications techniques auront lieu le Samedi 27 octobre 2012 de 7h15 à 11h15 Parking de la salle des fêtes à Sarrians

Les vérifications finales seront effectuées au garage : **D F R Mécanique- Carrosserie**
301 Avenue Agricol Perdiguier – 84260 SARRIANS
Taux de la main d'œuvre / horaire : 45 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 8° Rallye Régional de Sarrians doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-joint, dûment complétée, avant le Lundi 15 octobre 2012 minuit
Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum.

3.1.10P. ***Concurrents admis***

Conforme au règlement standard FFSA

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 290 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 580 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement ainsi que les photocopies (licences, permis de conduire)
Les engagements par fax ou par mail ne seront pas validés. Les envois devront se faire par courrier simple (ni recommandé, ni chronopost)
Les engagements incomplets seront mis sur liste d'attente.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1 Voitures autorisées

Conforme au règlement standard FFSA

4.2 Pneumatiques

Règlement de l'utilisation des pneumatiques, Conforme au règlement standard FFSA

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.
L'assistance sera autorisée uniquement et seulement au parc prévu à cet effet figurant sur le road book et réservé aux véhicules identifiés.
Toute assistance en dehors de ce parc est interdite.
Pour tout contrevenant sur les éditions précédentes et à venir, l'organisation étudiera la demande d'engagement avant son acceptation.

4.6 Identifications des véhicules

L'identification des véhicules se fera par l'apposition de 2 plaques (210mm X 140 mm), l'une située à l'avant du véhicule, et l'autre à l'arrière. Le numéro de plaque sera attribué par l'organisateur en tant que numéro de course. Sa validité sera limitée à la date et à l'itinéraire prévu pour l'épreuve.
Position de la plaque avant : située dans l'angle supérieur du pare-brise côté opposé au poste de pilotage.
Position de la plaque arrière : située à l'emplacement de la plaque d'immatriculation arrière.
Couleur : traits noirs sur fond blanc.
Pendant la durée de la manifestation, les plaques d'immatriculation devront être soit retirées, soit occultées. Dans le dernier cas, il appartiendra au concurrent de recouvrir intégralement sa plaque avec un adhésif de couleur noire.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 8° rallye régional de Sarrians représente un parcours de 197,160 km
Il est divisé en 2 étapes et 3 sections.
Il comporte 9 épreuves spéciales d'une longueur totale de 38,910km.

Les épreuves spéciales sont :	ES1 - ES4 - ES7	La Madeleine	5,1 km x 3
	ES2 - ES5 - ES8	Suzette	4,3 km x 3
	ES 3- ES6 – ES 9	Sarrians	3,570 km x 3

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le : Samedi 13 octobre et Vendredi 26 octobre 2012
de 8h00 à 19h00

En accord avec les communes, il vous sera demandé d'être vigilant et de limiter vos vitesses sur les routes des ES et en agglomération ou aux abords des habitations.
De nombreux contrôles seront effectués par des juges de faits.
En sus des procès-verbaux éventuels, des sanctions sportives pouvant aller jusqu'à la mise hors course du concurrent (refus de départ), sanctionneront les contrevenants sans qu'ils puissent prétendre à un quelconque remboursement des droits d'engagements
Les reconnaissances sont interdites en dehors de ces horaires, des contrôles de reconnaissances seront effectués non seulement les jours autorisés mais aussi en dehors des jours et créneaux horaires autorisés.
L'organisation se réserve le droit d'après les éditions précédentes et a venir d'étudier les demandes d'engagements des contrevenants avant leurs acceptations.
Le nombre de passage est limité à 3

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : chasuble jaune
- Chef de poste : chasuble rouge inscription " Chef de poste "

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Classement Scratch

au 1er	250 €
au 2ème	150 €
au 3ème	100 €

Classement par groupe **plus de 5 partants**

au 1er	150 €
au 2ème	100 €
au 3ème	50 €

Classement par classe

	NOMBRE DE PARTANTS				
	De 1 à 4	De 5 à 8	De 9 à 14	De 15 à 20	+ de 20
1er	140,00 €	290,00 €	290,00 €	290,00 €	290,00 €
2eme		130,00 €	130,00 €	175,00 €	175,00 €
3ème			75,00 €	100,00 €	130,00 €
4ème				75,00 €	100,00 €
5eme					75,00 €

Le groupe Z sera récompensé au groupe uniquement comme indiqué ci-dessus

Classement Pilote Féminine

1er 150 € (si plus de 3 partantes)

Les prix sont cumulables.

COUPES

De nombreuses coupes seront remises aux vainqueurs du scratch, des classes ainsi qu'à la première féminine, celles ci restant non cumulables.

Note : En cas d'ex-aequo, le temps réalisé dans l'ordre des épreuves servira à départager les concurrents. Dans le cas de nouvelle égalité, le prix sera partagé entre les concurrents concernés.

La remise des prix se déroulera le Dimanche 28 octobre 2012 à 18h00 à la salle des fêtes de Sarrians.
Les équipages qui n'y participeraient pas au complet, perdront le bénéfice de leur prix.

TROPHEES DES COMMISSAIRES

Des coupes récompenseront des commissaires de différentes associations sportives ayant officié pendant l'épreuve.

Tous les articles non cités sont conformes à la réglementation F F S A

L’ASA MEDITERRANEE et le TEAM SARRIANNAIS seront ravis de vous accueillir à SARRIANS.

Tout est mis en œuvre pour que vous passiez un agréable séjour sportif parmi nous.

Pour éviter tout reproche des riverains, nous vous demandons de les respecter car **L’AVENIR DU RALLYE DE SARRIANS** dépend du bon déroulement des reconnaissances.

*Le Road Book pourra être retiré **:***
- le samedi 13 octobre de 8 h à 17 h : BRASSERIE LE PRESSOIR, place Jean Jaurés - Sarrians
- le vendredi 26 Octobre de 8 h à 17 h : BRASSERIE LE PRESSOIR place Jean Jaurés - Sarrians

En accord avec les communes, **la vitesse sera limitée à 50 km/heure sur les routes des ES, et à 30 km/heure dans les agglomérations ou les habitations**. De nombreux contrôles seront effectués par les juges de fait, ainsi que par la gendarmerie. En sus des procès verbaux éventuels, des sanctions sportives, pouvant aller jusqu’à la mise hors course (refus du départ), sanctionneront les contrevenants sans qu’ils puissent prétendre à un quelconque remboursement des droits d’engagement.

Nous vous rappelons, aussi, que le samedi 27 octobre, l’accès au parc d’assistance ne sera autorisé qu’après le passage aux vérifications administratives où seront délivrés seulement 2 autocollants ‘’ASSISTANCE’’ à coller impérativement sur les véhicules d’assistance ; les emplacements pour chaque concurrent seront matérialisés au sol. Aucun autre véhicule ou remorque ne sera autorisé dans le parc d’assistance.

Comptant sincèrement sur votre compréhension,

A bientôt,
Et bon rallye.

Contrôle	Itinéraire	km entre CH	km total	temps impartis	1ère voiture	dernière voiture
Samedi 27 octobre 2012						
1ère étape/1ère section						
Secteur 1						
CH 0	Sortie parc fermé, Bd Aubanel Sarrians	0,000	0,000		14h00	16h29
CH 1	Entrée parc d'assistance, gare de Sarrians	0,730	0,730	5 mn	14h05	16h34
	ASSISTANCE 10mn					
Secteur 2						
CH 2	Sortie parc d'assistance, gare de Sarrians			10 mn	14h15	16h44
CH 3	D 19 au panneau de randonnée à droite	24,300	25,030	40 mn	14h55	17h24
Secteur 3						
DES 1	LA MADELEINE (à la route de Crillon à gauche)	0,200	25,230	3 mn	14h58	17h27
AES 1	à la sortie du virage gauche avant le plan d'eau	5,100	30,330			
CPS 1	au croisement après le plan d'eau	0,300	30,630			
Contrôle de passage	à Malaucène, contre-allée de la Mairie	3,700	34,330			
CH 4	sur D 90	2,450	36,780	20 mn	15h18	17h47
Secteur 4						
DES 2	D 90 SUZETTE	0,100	36,880	3 mn	15h21	17h50
AES 2	D 90	4,300	41,180			
CPS 2	D 90 après le pont, à gauche	0,300	41,480			
CH 5	au chemin Saint-Louis	16,770	58,250	30 mn	15h51	18h20
Secteur 5						
DES 3	SARRIANS	0,100	58,350	3 mn	15h54	18h23
AES 3	à la barrière en bois à gauche	3,570	61,920			
CPS 3	après la maison orange à gauche	0,350	62,270			
CH 6	Entrée parc d'assistance, gare de Sarrians	2,870	65,140	15 mn	16h09	18h38
	ASSISTANCE 30 mn					
Secteur 6						
CH 7	Sortie parc d'assistance, gare de Sarrians			30 mn	16h39	19h08
CH 8	Entrée parc fermé, Bd Aubanel Sarrians	0,740	65,880	5 mn	16h44	19h13
Dimanche 28 octobre 2012						
2ème étape/2ème section						
Secteur 7						
CH 9	Sortie parc fermé, Bd Aubanel Sarrians	0,000	65,880		8h00	10h29
CH 10	Entrée parc d'assistance, gare de Sarrians	0,730	66,610	5 mn	8h05	10h34
	ASSISTANCE 20 mn					
Secteur 8						
CH 11	Sortie parc d'assistance, gare de Sarrians			20 mn	8h25	10h54
CH 12	D 19 au panneau de randonnée à droite	24,300	90,910	40 mn	9h05	11h34
Secteur 9						
DES 4	LA MADELEINE (à la route de Crillon à gauche)	0,200	91,110	3 mn	9h08	11h37
AES 4	à la sortie du virage gauche avant le plan d'eau	5,100	96,210			
CPS 4	au croisement après le plan d'eau	0,300	96,510			
Contrôle de passage	à Malaucène, contre-allée de la Mairie	3,700	100,210			
CH 13	sur D 90	2,450	102,660	20 mn	9h28	11h57
Secteur 10						
DES 5	D 90 SUZETTE	0,100	102,760	3 mn	9h31	12h00
AES 5	D 90	4,300	107,060			
CPS 5	D 90 après le pont, à gauche	0,300	107,360			
CH 14	au chemin Saint-Louis	16,770	124,130	30 mn	10h01	12h30
Secteur 11						
DES 6	SARRIANS	0,100	124,230	3 mn	10h04	12h33
AES 6	à la barrière en bois à gauche	3,570	127,800			
CPS 6	après la maison orange à gauche	0,350	128,150			
CH 15	Entrée parc de regroupement, Bd Aubanel Sarrians	3,370	131,520	15 mn	10h19	12h48
2ème étape/3ème section						
Secteur 12						
CH 16	Sortie parc de regroupement, Bd Aubanel Sarrians	0,000	131,520	1 h	11h19	13h48
CH 17	Entrée parc d'assistance, gare de Sarrians	0,730	132,250	5 mn	11h24	13h53
	ASSISTANCE 30 mn					
Secteur 13						
CH 18	Sortie parc d'assistance, gare de Sarrians			30 mn	11h54	14h23
CH 19	D 19 au panneau de randonnée à droite	24,300	156,550	40 mn	12h34	15h03
Secteur 14						
DES 7	LA MADELEINE (à la route de Crillon à gauche)	0,200	156,750	3 mn	12h37	15h06
AES 7	à la sortie du virage gauche avant le plan d'eau	5,100	161,850			
CPS 7	au croisement après le plan d'eau	0,300	162,150			
Contrôle de passage	à Malaucène, contre-allée de la Mairie	3,700	165,850			
CH 20	sur D 90	2,450	168,300	20 mn	12h57	15h26
Secteur 15						
DES 8	D 90 SUZETTE	0,100	168,400	3 mn	13h00	15h29
AES 8	D 90	4,300	172,700			
CPS 8	D 90 après le pont, à gauche	0,300	173,000			
CH 21	au chemin Saint-Louis	16,770	189,770	30 mn	13h30	15h59
Secteur 16						
DES 9	SARRIANS	0,100	189,870	3 mn	13h33	16h02
AES 9	à la barrière en bois à gauche	3,570	193,440			
CPS 9	après la maison orange à gauche	0,350	193,790			
CH 22	Entrée parc de fermé final, Bd Aubanel Sarrians	3,370	197,160	15 mn	13h48	16h17

FIN DU RALLYE POINTAGE EN AVANCE AUTORISE

Rappel : Lorsque le véhicule engagé n'appartient pas au concurrent, celui-ci devra présenter aux vérifications administratives une autorisation, émanant de son propriétaire, d'utiliser ce véhicule en course :

ATTESTATION DE PRÊT DE VEHICULE

Je soussigné(e) : (nom et/ou raison sociale) : .....
propriétaire de la voiture (numéro de passeport technique) : .....
autorise M : ..... à participer au 8ème RALLYE DE SARRIANS se déroulant les 27 et 28 octobre 2012 avec cette voiture.

Fait à .....pour servir et valoir ce que de droit,
le : ...../...../2012

Signature : .....

Palmarès 2012 :

8ème

Rallye Régional de SARRIANS

27 et 28 Octobre 2012

BULLETIN D'ENGAGEMENT

CONSIGNES D'ENGAGEMENT

Pour être acceptée, toute demande d'engagement devra être :

- *Remplie lisiblement et entièrement,*
- *Accompagnée du montant des frais d'engagement,*
- *Accompagnée des photocopies : - des permis de conduire,*
  - des licences 2012.

.

Tout engagement incomplet pourra être refusé,

ATTENTION !!! Les engagements par fax ou E-mail ne seront pas validés jusqu'à la réception des droits d' engagement

8ème RALLYE DE SARRIANS 27 & 28 octobre 2012

Ce bulletin doit parvenir au plus tard le 15/10/12 minuit chez : Paul RUBINO 391 chemin d'Empaulet 84810 AUBIGNAN
Accompagné des droits d'inscription d'un montant de 290 € : chèque à l'ordre du TEAM SARRIANNAIS

Cadres réservés à l'organisation - Ne rien inscrire

Règlement Engagement	**Numéro de Course**	Visa Vérif. Administratives

	CONCURRENT/CONDUCTEUR	COEQUIPIER
Nom		
Prénom		
Date et lieu de naissance		
Adresse complète		
Téléphone fixe		
Téléphone portable		
E-mail		
Nom A.S.A		
Code Comité / ASA		
Licence n°		
Permis de Conduire n°		
Délivré à…		
Le……..		

VEHICULE

Marque :

Type :

Désignation Commerciale :

Couleur dominante :

Cylindrée :

Année :

N° Passeport Technique :

N° Fiche d'homologation :

4 Roues Motrices	Kit Car	s 1600

(mettre une croix dans la case si votre voiture est concernée)

Nous soussignés, déclarons avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve et des règlements généraux applicables. Nous certifions exactes l'ensemble des déclarations ci-dessus, nous nous engageons à respecter la réglementation interdisant le dopage, nous acceptons les contrôles éventuels des mèdecins accrèdités,

DATE + SIGNATURE *DATE + SIGNATURE*

J'engage mon véhicule en :

GROUPE :

CLASSE :

Cadres réservés au commissaire technique

Numéro de Course	Groupe	Groupe Z	4x4	Kit Car	S 1600	Visa Vérification technique

ATTENTION

L'accés au parc d'assistance ne sera possible qu'aux vehicules munis de l'autocollant "assistance" fournis aux vérifications (2 par equipage),et sera interdit aux remorques.Les emplace--ments seront tracés mais non numé--rotés et devront être respectés.

Le stationement des remorques sur la voie d'accés au parc d'assistance est formellement interdit.

8ème RALLYE DE SARRIANS

27 ET 28 Octobre 2012

ES1	LA MADELEINE	5.100 Km
ES2	SUZETTE	4.300 Km
ES3	SARRIANS	3.570 Km
ES4	LA MADELEINE	5.100 Km
ES5	SUZETTE	4.300 Km
ES6	SARRIANS	3.570 Km
ES7	LA MADELEINE	5.100 Km
ES8	SUZETTE	4.300 Km
ES9	SARRIANS	3.570 Km

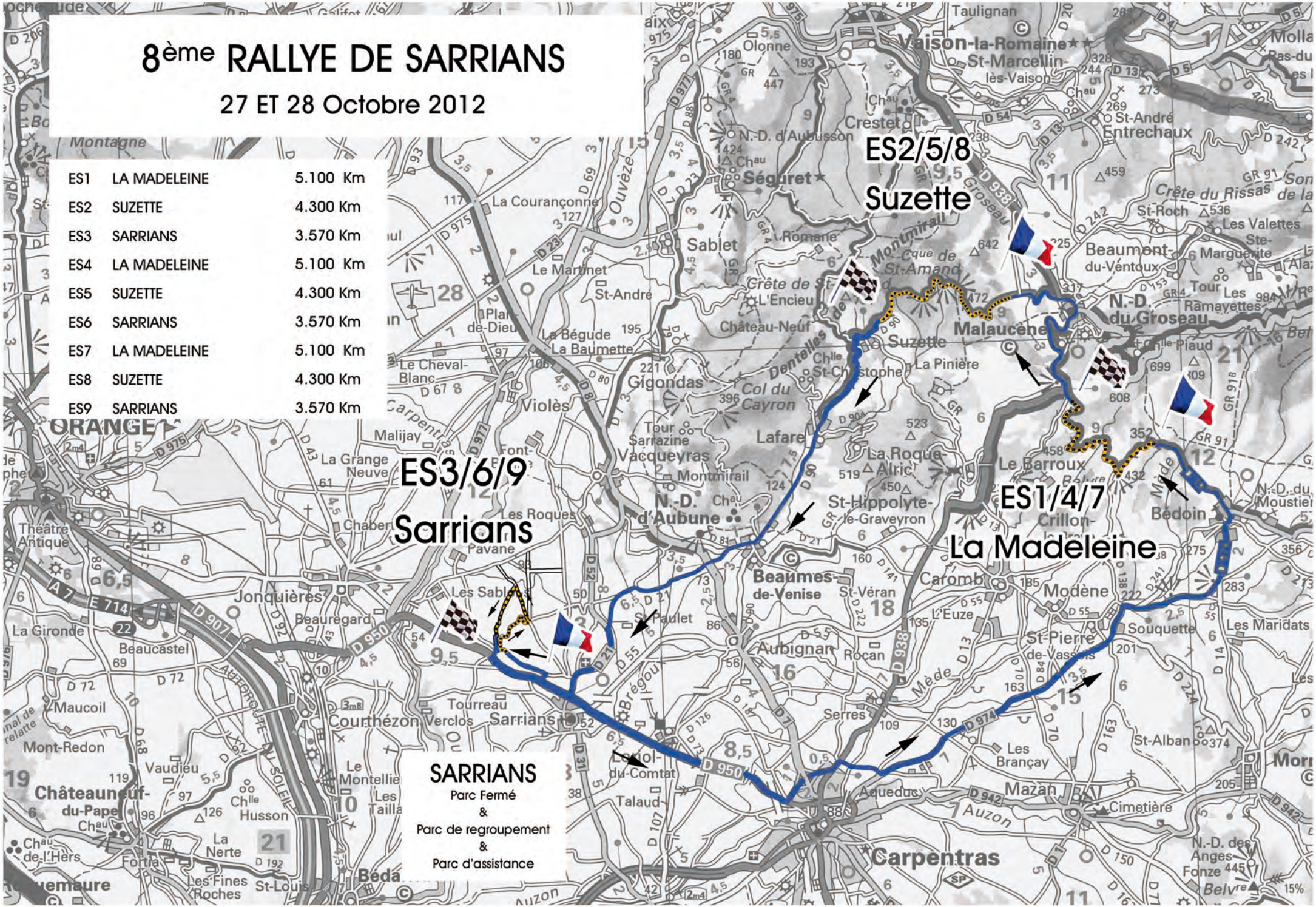

HEBERGEMENTS

Gites :

-**Sarrians** :

4+13P M. Balmain : 0488045462 /0611864992
4P Mme Belluzzo : 0490655865
2/4P M.Cayrel :0490658846/0612966266
6P M.Ferragut :0490655007/0609369612
6P M. Fortunée : 0490654170
3+10P Mme Garcia : 0490127025/0620651527
5P Mme Haud : 0490653278
8P Mme Hebrard : 0490654208
4/6P M.Hemery : 0490654071
5P Mme Mourizard : 0490654508
4/6P M.Reynier : 0490654716
6P M.Testud : 0490419082/0617903885
4P Mme Teysseire : 0490653386
6P Mme Tortel : 0490603708
5+5P La Bastide du Grand Chêne : 0490653157/0603736987
5P Bastide Des Tilleuls : 0490627440
5P La Brigande : 0490468049/0672573370
6/8P La Campagne Daniel : 0490655618/0622013440
7P Le Clos St Jean : 0490654635/0607840951
10P Mas de Julie : 0490654160
8+6P Le Mas des Oliviers : 0490653784/0609380747
4+6P Mazets du Silence : 0490653639/0621383835
8P Pagnol : 0490127059
2/4P : Valentine : 0490371102

-**Aubignan** :

10P Mme Berguez : 0490360954
6P M. Bonnet : 0490635447
6P M.Cornud : 0490703052
8/10P Mme Mangeard : 0490664779
6P M.Testud 0490626680
8P Mme Valade : 0679780640

Camping :

-**Aubignan** : Le Brégoux 0490626250
-**Beaumes de Venise** : 0490629507
-**Carpentras** : Lou Comtadou 0490670316
-**Couthézon** : Les Sources 0490706773
-**Jonquières** : 0490706709
-**Monteux** : 0490668188
-**Sarrians** : C de Ste Croix 0490287529

Chambres D'Hôtes :

-**Sarrians** :

6P Au Coin Des Figuiers (M. Fabre) :0623843881
Amandine(M.Merkl) : 0490654081
6P Ferme Des Sablons(M.Calamel) : 0490655341
Le Mas de La Fontaine (M. Leroy) : 0490123663
6P L'Oustaou (M. Belin) : 0490655107/0613981808
9P LA Transhumance (M. Canard) : 0490468049/0672573370
2/4P Au Détour Du Chemin (M. Milan) :0490654101/0666234408
15P Le Mas Des Palmiers (M. Cassou) : 0490657810
15P La Bastide Du Grand Chêne (M. Parodi) : 0490653157
9P Maison Des Sens : 0625618096
4P La Mayette : 0490127059*

-**Aubignan** :

10P M. Lorenz : 0490673164/0676819509
7P Mme Descortes-genon : 0490360954

-**Bédarrides** :

12P Agualine : 0646293185
10P Les Maryjanes : 0490234806

-**Monteux** :

M. Crabbe : 0432810946
Mas De L'Estiou : 0490669183

Hôtels :

-**Vacqueyras** :

Les Dentelles : 0490658621
Le Pradet : 0490658100

-**Carpentras** :

Le Jonquier : 0490344948

Gîtes D'Etape :

-**Beaumes de Venise** : 17P : 0490650054
-**Gigondas** : 47P : 0490658085